****

***Priorités 2021-2022***

***Défenses des droits***

* Voir à l’implantation harmonieuse de la nouvelle convention collective (2020-2023)
* Travailler au maintien de l’équité salariale 2020 et suivi de 2015
* Poursuivre la régularisation des chapitres 10.1 en chapitre 7.0 (secteur des adultes)
* Augmenter la fréquence des demandes d’auditions de griefs
* Travailler à la normalisation de tous les corps d’emplois
* Combattre la pénurie de personnel

***Administration et secrétariat***

* Continuer d’exercer une saine gestion des dépenses de notre organisation
* Finir les travaux et la mise à niveau des bureaux du syndicat
* Intégration de la nouvelle structure syndicale et de la répartition des tâches du CE vs la personne salariée

***Notre visibilité***

* Augmenter notre présence physique dans les milieux en respectant les consignes de la covid-19
* Maintenir des communications fréquentes avec les membres (journal, infolettre, facebook, etc.)
* Continuer de mettre de l’avant l’image de notre organisation (SSÉPÎ-CSQ), de la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) ainsi que de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
* Création de matériel promotionnel et de visibilité

***Se faire connaître et reconnaître***

* Prendre une place active lors des événements locaux, régionaux et nationaux
* Rencontres avec les élus locaux et régionaux
* Assister et intervenir régulièrement aux conseils d’administration du CSSPÎ
* Être présent dans l’espace médiatique lorsque cela est pertinent

Conférences de presses, communiqués de presse, rencontres médiatiques etc

* Bâtir des capsules vidéo et autres outils de promotions (interne et externe) selon la conjoncture

***Sentiment d’appartenance***

* Journée nationale du personnel de soutien scolaire et journée de la reconnaissance du militantisme syndical
* Organisation de conférences variées et de soirées thématiques (prévoir un calendrier incluant la soirée pour les nouveaux membres)
* Publiciser les réalisations des membres du SSÉPÎ-CSQ
* Continuer à mettre l’emphase sur le conseil de liaison et les autres comités statutaires
* Impliquer activement les membres dans la vie du syndicat par la création de comités ponctuels et ciblés

***Dossiers prioritaires***

* Soutenir les membres dans la mise en place des mesures en lien avec la pandémie
* Revoir la politique financière du syndicat et la faire adopter par l’assemblée générale début 2022
* Définir les dossiers primordiaux traités par la vice-présidence à l’organisation syndicale et aux dossiers spéciaux